

Ermont

L'INFORMATION MUNICIPALE

magazine



Maintenir un service public de qualité

Dossier Budget > p. 13 à 15

ACTUS

Des aménagements pour sécuriser les abords des écoles
➔ page 6

À L'HONNEUR

Le "Comité des Sages" s'installe en avril
➔ pages 10-11

VIE LOCALE

Des collectes solidaires au profit des étudiants précaires
➔ page 12

Orpi AVENIR IMMOBILIER



SOLUTIONS IMMOBILIERES
À votre service depuis 31 ans

TRANSACTION
01 30 72 01 63
avenirermont@orpi.com

LOCATION - GESTION
01 30 72 52 53
avenirgestion@orpi.com

29 rue de Stalingrad 95120 ERMONT

C.D.C Agencement



POSE OFFERTE*
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 1^{er} MAI 2021

*voir conditions magasin

Cuisine • Dressing • Composable

32 bis, rue de Stalingrad - 95120 ERMONT
01 34 14 45 92 - cdc.agencement@orange.fr



www.iroise-repas.fr

Livraison de repas pour les séniors

13,90€
TTC

8,70€
Après réduction d'impôt!

Formule classique :

Potage
Entrée
Plat
Accompagnement
Fromage
Dessert
Pain

+1€ pour des repas médicaux

Nous contacter :



01 39 59 08 88



Jardins d'Iroise de Saint Gratien
47, bd Pasteur - 95210 Saint Gratien



Découvrez tous nos autres services :



Le bonheur de rester chez soi !



Se sentir plus en question ?



Votre santé en sécurité



Tout devient facile !



Un jardin plein de vie !



Ramsay Santé
Clinique Claude Bernard



- CHIRURGIE
- CHIRURGIE ROBOTIQUE
- ORTHOPEDIE - HYPERSPECIALISTES
- MATERNITE / NEONATOLOGIE
- MEDECINE
- ENDOSCOPIE
- CENTRE HEMODIALYSE
- CENTRE D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION
- KINESITHERAPIE REEDUCATION
- LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
- RADIOLOGIE SCANNER/IRM

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17

9 avenue Louis Armand - 95120 ERMONT

A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne

Tél. : 01 30 72 34 34

www.clinique-claude-bernard-ermont.ramsaygds.fr



Clinique Claude Bernard

■ Éditorial	p. 3
■ Retour en images	p. 4
■ Actus	p. 5-7
■ Petite enfance	p. 8
■ Logement	p. 9
■ À l'honneur : le "Comité des Sages"	p. 10-11
■ Vie locale	p. 12
■ DOSSIER	
	
Budget 2021 : priorité au service public	p. 13-15
■ Sport	p. 16
■ Culture	p. 17
■ Portrait	p. 18-19
■ Vie pratique	p. 21
■ Tribunes d'expression	p. 22

Chères Ermontoises, Chers Ermontois,

La Fondation pour la Recherche sur les Administrations et les Politiques Publiques (IFRAP) classe 3^e notre ville pour sa bonne gestion. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette bonne position dans un classement national. Évidemment c'est le fruit d'un travail consciencieux depuis de nombreuses années. Le dossier de ce bulletin explique le budget de la ville, d'où proviennent les recettes et comment sont réparties les dépenses. La gestion territoriale est très spécifique et la crise sanitaire, économique et sociale que nous connaissons, ne nous facilite pas la tâche. Mais l'essentiel est de maintenir le cap. Je le dis souvent, **le service public est notre raison d'être, le service aux Ermontois notre priorité quotidienne.**



Une autre de nos priorités depuis deux mois, est d'assurer la logistique du centre de vaccination, installé dans le gymnase Dautry, pour se tenir prêts lorsque l'Agence Régionale de Santé (ARS) nous livre des vaccins Pfizer. Il est vrai que le manque de vaccins a créé des inquiétudes chez certains d'entre vous mais, soyez assurés que nous faisons le maximum. En semaine, ce sont les agents municipaux qui assurent la logistique du centre, le week-end, ce sont vos élus qui se relaient !

Nous attendons vivement les vaccins des autres laboratoires qui seront accessibles auprès des médecins et pharmaciens. L'organisation du système de santé reste centralisée par l'État, pour autant, il nous est apparu comme indispensable de faciliter l'accès de nos Ermontois à ces vaccins, même si le coût pour notre commune n'est pas négligeable. Je profite de cet édit pour remercier tous les professionnels de santé qui sont encore et toujours disponibles. Pour information, le centre poursuit, en matinée, les tests PCR et en réalise environ 1 500 chaque semaine.

Nous avons choisi de laisser les stades ouverts pour favoriser la pratique sportive des enfants et adolescents encadrés par les associations. Cette décision permet de vivre un peu "normalement" mais je rappelle que toutes les règles sanitaires doivent être respectées dans tous les lieux publics.

Sans transition, je m'étonne qu'au conseil municipal du 12 mars, les élus de l'opposition aient voté défavorablement la motion déposée pour l'arrêt des coupes sombres en forêt de Montmorency. Cette motion a été proposée par de nombreuses villes voisines dans l'intérêt commun de nos administrés et du poumon vert de notre territoire.

Les élus de l'opposition ont également voté défavorablement l'installation du Comité des Sages et du Conseil des parents d'élèves, deux instances démocratiques qui n'ont pour but que de favoriser la proximité et les échanges. Pour finir, je déplore qu'un groupe d'opposition ait publié des données erronées dans sa tribune dans un bulletin municipal. C'est ainsi. Sur ce, prenez soin de vous, restez chez vous.

*Tous ensemble nous surmonterons
de cette crise.*

Votre Maire, Xavier Haquin

**Si vous ne recevez pas
normalement le magazine
municipal, contactez la société
Champar au n° vert suivant
0800 07 12 50.**

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont – Mairie, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex – 01 30 72 38 38 – mairie@ville-ermont.fr – www.ermont.fr - Directeur de la publication : Xavier Haquin - Comité de rédaction : Pauline Sausseureau, Iram Nazir, Florence Fauveau, Lauriane Charton, Gaël Allou - Photographies/illustrations : Mairie d'Ermont, Adobe stock - Réalisation de la maquette :  scoop communication - 585 rue de la Juine, 45160 Olivet - 02 38 63 90 00 - Mise en page de la maquette : RDVA - 14 rue de Paris - 95330 Domont - 01 39 90 10 00 - Régie publicitaire : Cithéa Communication - 01 53 92 09 00 - Impression : RAS - 95400 Villiers-le-Bel - 01 39 33 01 01 - Tirage : 16 000 exemplaires - Publication mensuelle - Distribution : Champar - Dépôt légal : avril 2021 - ISSN : 0296-015X



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



LE CAMION DE LA CRAVATE SOLIDAIRE

2 MARS



Une après-midi "relooking et coaching" pour réussir son entretien d'embauche. Plusieurs jeunes Ermontois ont rejoint le camion de l'association "La cravate solidaire", stationné sur le parking de la Mairie, à l'initiative de la Mission Locale Vallée de Montmorency. Chaque candidat a eu droit aux conseils avisés d'une styliste professionnelle et de coachs RH, afin de repartir avec LA tenue adéquate pour décrocher un job !

➤ Prochain arrêt sur Ermont : mardi 29 juin 2021, sur inscription au 01 39 32 66 03 / Sur le parvis de la gare Ermont-Eaubonne
Vous souhaitez faire don de vos vêtements ? > lacravatesolidaire.org

#droitsdesfemmes



ANIMATIONS AUTOUR DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

8 MARS

Les femmes étaient à l'honneur dans plusieurs structures municipales notamment au Conservatoire à Rayonnement communal. Un concert, retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville, a été organisé ainsi qu'une exposition dédiée aux compositrices, ayant donné leurs noms aux salles du conservatoire. Plusieurs animations ont également été programmées dans les Centres socio-culturels : atelier relaxation et automassage, échanges sur les discriminations et le sexisme ordinaire...



VIDÉOS DU CONCERT ET DE L'EXPOSITION DISPONIBLES SUR LA CHAÎNE YouTube DE LA VILLE.

COVID-19

CENTRE DE VACCINATION OUVERT

TOUTE LA SEMAINE, MÊME LE WEEK-END !

Ouvert depuis le 17 février, le centre de vaccination d'Ermont au gymnase Raoul-Dautry est accessible **sur rendez-vous uniquement** : en ligne (www.sante.fr > redirection vers Doctolib) ou par téléphone (09 70 80 93 47).



RAPPEL

Tests de dépistage PCR accessibles :

- De 8h à 13h uniquement du lundi au samedi
- Sans RDV, sur présentation d'une carte vitale
- Gymnase Raoul-Dautry (accès par la rue Louis-Armand)

+ Vos élus municipaux sur le pont le week-end !

VU À LA TV ! 10 MARS

Les caméras de l'émission "Wazup ?" diffusée sur la chaîne Gulli (18) se sont invitées à l'école Maurice Ravel pour le tournage d'une séquence dédiée aux maquettes éducatives en carton. Des élèves de CE2/CM1 des classes de Mmes Mucher et Lamome ont eu l'honneur de tester et partager leur avis sur cette activité pédagogique et amusante réalisée en classe !

REPLAY ÉPISODE 123 / SAISON 7
REPLAY.GULLI.FR



BOBI LE BOUC : UN PETIT NOUVEAU À LA FERME PÉDAGOGIQUE 20 MARS

Originaire du Tibet, Bobi, bouc nain âgé de 2 ans, vient tout juste de faire son entrée à l'espace animalier de la Ferme pédagogique. Il rejoint ainsi ses nouvelles copines Pipelette et Chaussette, les deux chèvres naines, également membres de la famille

des Caprins. Venez rencontrer Bobi dès la réouverture de la structure (actuellement fermée au public pour cause de crise sanitaire).



Complexe sportif Renoir : la rénovation entre en piste !

Fin avril, la municipalité engagera des travaux sur l'équipement afin de rénover la piste d'athlétisme et transformer le terrain d'honneur en synthétique.

Après en avoir sécurisé l'accès*, la municipalité lancera dès le 21 avril des travaux de réfection sur deux installations du complexe sportif Auguste-Renoir : sa piste d'athlétisme et son terrain d'honneur.

Très fréquentées par les clubs, les établissements scolaires et les habitants du quartier, ces infrastructures connaissent une utilisation assez intensive tout au long de l'année (matches, entraînements, usages individuels...). Usées par le temps et la pratique sportive, ces équipements nécessitent donc d'être rénovés.

CONFORT DES PRATIQUANTS

Le chantier doit durer 4 mois et s'achever avant la rentrée de septembre 2021. Il consiste en la reprise totale de la piste



d'athlétisme de 400 mètres et au remplacement de la surface du terrain de football en gazon par un revêtement en synthétique. Les équipements seront rénovés aux normes réglementaires d'homologation des Fédérations sportives. À l'issue du chantier, ils offriront à tous un meilleur confort d'usage, et ce quelle que soit la saison. À noter que l'éclairage de l'infrastructure sera également revu au cours des travaux, avec un passage à la technologie LED.

* Par l'élargissement de la zone d'entrée (côté rue du Syndicat).

! Les clubs, associations et scolaires, utilisateurs des installations en travaux, seront accueillis sur d'autres complexes sportifs communaux. Les autres infrastructures extérieures seront autorisées au public à titre individuel uniquement, dès la mi-avril (accès libre interdit aux groupes).

COVID-19 : REPORT D'ÉVÉNEMENTS

En raison des nouvelles mesures sanitaires applicables sur le Val d'Oise, la municipalité est contrainte d'annuler et/ou reporter les événements suivants :

- 🗓️ **Chasse aux œufs** (dimanche 4 avril)
> Annulée
- 🗓️ **Bourse aux graines** (samedi 10 avril)
> Annulée
- 🗓️ **Journée de la mobilité douce** (mercredi 14 avril)
> Reportée au 21 mai

La marche solidaire #2 (quartier Espérances-Arts) qui devait avoir lieu le 21 mars a été annulée. Elle sera reportée au dimanche 4 juillet.

➡ **Suivi des mesures sanitaires sur Ermont : www.ermont.fr**
📍 @MairieErmont



À l'étude : la 2^e phase de réhabilitation du complexe sportif Renoir (gymnase, plateau, tribunes).

RÉOUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE



Fermée pour travaux, La Poste d'Ermont (1 rue Saint-Flaive Prolongée) rouvrira ses portes le **mardi 20 avril à 14 h**.

À la fin du chantier, les usagers seront accueillis dans un nouvel espace, entièrement rénové et modernisé (modification de l'agencement, climatisation...), aux horaires d'ouverture habituels du bureau de Poste.

! **Attention : le bureau temporaire de La Poste en gare d'Ermont-Eaubonne fermera ses portes le vendredi 16 avril à 12 h 30.**

Autres chantiers en cours

ÎLOT DE FRAÎCHEUR (CSC FRANÇOIS-RUDE)

La Ville a démarré fin mars des travaux pour la réalisation de zones ombragées sur la plaine de jeux du CSC F.-Rude. **1^{re} étape achevée** : 12 nouvelles essences d'arbres (pin sylvestre, chêne, frêne, charme pleureur...) ont été plantées sur le site. Le chantier se poursuivra en avril avec la création de carrés potagers puis avant l'été avec l'installation d'ombrières innovantes (corolles végétalisées) et la pose de mobiliers adaptés (pergolas et terrasses en bois couvertes).



GARE DE CERNAY : TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

La SNCF, la Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités ont lancé des travaux de mise aux normes d'accessibilité sur la gare de Cernay (durée du chantier : 15 mois). Modifications de voirie à prévoir dès avril :

- **Mise en sens unique de la rue du Maréchal-Gallieni** (depuis la rue du Président Kennedy jusqu'à la D192) : 10 avril à mi-septembre 2021.
 - **Mise en sens unique de la rue Jean-Jaurès** (entre la D192 et rue de la Bruyère) : 3 avril à mi-septembre 2021.
- ➡ + d'infos : blogs Transilien H et C.



Abords des écoles : des rues piétonnisées pour la sécurité des écoliers

Pour renforcer la sécurité des enfants aux abords des écoles, la municipalité va expérimenter le dispositif de "rue scolaire", consistant à fermer temporairement une artère à la circulation automobile aux entrées et sorties de classe.



Attention... piétons ! À compter du **lundi 3 mai**, la Ville lancera une expérimentation sur deux de ses écoles : Jean-Jaurès et Louis-Pasteur. Il s'agit de **piétonniser temporairement les rues devant ces groupes scolaires, aux heures d'entrée et de sortie de classe**. L'enjeu pour la municipalité est de permettre aux enfants comme aux parents de pouvoir circuler sans danger près des établissements scolaires, en y interdisant sur un court laps de temps (créneau de 15-20 minutes) la circulation des véhicules motorisés.

PHASE-TEST DE 6 MOIS

Cette expérimentation sera menée sur une **durée de 6 mois** (jusqu'à la fin d'année 2021), sur le temps scolaire uniquement. Durant cette période, des barrières amovibles seront installées deux fois par jour, le matin et en fin d'après-midi,

sur les artères principales menant à ces écoles, afin d'empêcher l'accès aux véhicules motorisés*.

Un agent municipal (agent de vie de quartier, ASVP...) sera chargé d'en assurer la pose et la dépose, et de veiller au respect du dispositif. Aux heures d'entrée et de sortie de classe, seuls les piétons seront ainsi autorisés à emprunter ces voies.

Des déviations seront mises en place pour les automobilistes et les riverains. À noter que l'accès à ces rues sera totalement libre en dehors des jours de classe : le mercredi, les week-ends et jours fériés.

À L'IMAGE DE CES 2 ÉCOLES...

...les autres groupes scolaires de la Ville feront également l'objet de cette expérimentation dédiée à la sécurisation des écoliers, à partir de septembre prochain.

* Sauf véhicules de secours et d'urgence.

Parole à...



Assetou APARICIO TRAORE
Conseillère municipale déléguée aux Transports et à la Circulation



Gilles LAROZE
Conseiller municipal

« Cette expérimentation vise à répondre à l'inquiétude légitime des parents face au risque accidentogène engendré par l'étroitesse des trottoirs et la circulation anarchique ou à vive allure aux abords des groupes scolaires ».



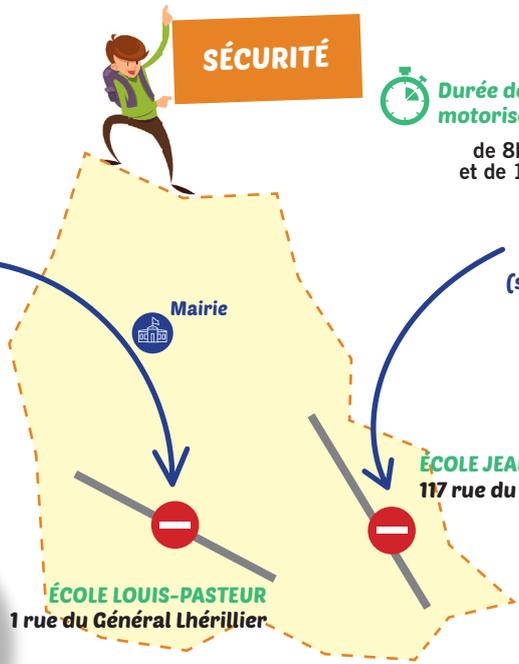
+ d'espace aux abords des écoles. Un point non négligeable en cette période de crise sanitaire.

Durée de fermeture de la circulation motorisée : 15-20 min
de 8h15 à 8h35
et de 16h25 à 16h40

Durée de fermeture de la circulation motorisée : 15-20 min
de 8h15 à 8h35
et de 16h25 à 16h40

Déviations :
par la rue des Bleuets,
rue de Sannois, bd de Sannois
et l'allée des Maronniers

Déviations : par la rue Raoul-Sberro
et la rue du professeur Dastre
(sens de circulation modifié
rue Raoul-Sberro)



Le triporteur anti-gaspi se met en selle !

Pédaler pour la bonne cause ! En mai prochain, le triporteur anti-gaspi conduit par un agent municipal, fera le tour des cantines scolaires et des commerçants afin de récupérer les aliments non-consommés et les invendus. Objectif : les redistribuer à des associations caritatives.



Tout a commencé en 2018, lors de l'élaboration de l'Agenda 21/ acte II, avec un de ces objectifs principaux : réduire le gaspillage alimentaire notamment dans les écoles.

L'idée du triporteur anti-gaspi se développe par la suite en concertation avec les Ermontois, durant le Forum citoyen annuel : un triporteur pour collecter les aliments non-consommés mais également les invendus des commerçants, dans le but de ne pas jeter et d'en faire don aux personnes en difficulté. En partenariat avec l'association Biocycle, qui a fait du relais alimentaire solidaire son cheval de bataille depuis 2013, la Ville concrétise ce projet de collecte.

UNE CHAÎNE SOLIDAIRE

Concrètement, comment cela se déroule ?



1^{er} étape Collecte des denrées alimentaires

dès le **lundi 3 mai** et ce tout au long de l'année (sauf été)



1. Auprès des cantines scolaires : le triporteur fera le tour des 7 groupes scolaires de la ville 2 fois par semaine. En fin de service, il récupérera les aliments non-consommés par les enfants.



2. Auprès des commerçants du marché Saint-Flaive : l'agent "anti-gaspi" se rendra à chaque fin de marché (le mercredi et le samedi) et ira à la rencontre des marchands intéressés.



3. Auprès des commerçants en magasin : l'agent "anti-gaspi" se fera connaître auprès d'eux afin qu'ils puissent établir un partenariat et définir des dates de collecte. Il sera aussi possible de prendre des rendez-vous ponctuels.



2^e étape La distribution

Une fois la collecte terminée, celle-ci sera offerte à l'Épicerie sociale (une convention de partenariat a d'ailleurs été signée entre la Ville et l'association).



LES RUCHES DÉMÉNAGENT !



Le 10 avril, les 4 ruches municipales, présentes depuis 2013 dans le Parc de la mairie, trouveront un nouveau lieu d'accueil : l'espace maraîcher de la Ferme pédagogique. Quoi de plus naturel pour les abeilles que de vivre dans un endroit propice à la pollinisation en présence de plantes mellifères, [melli (miel) fère (produire)]. Ainsi, c'est un tout nouveau rucher en bois de 90 m² qui recevra les meilleures amies de la flore.

L'ABEILLE : REINE DE LA PÉDAGOGIE

Et parce que l'espace maraîcher propose un vaste programme pédagogique, le rucher l'étoffera grâce à des visites et des animations spécifiques. En effet, les enfants de la commune pourront continuer de découvrir l'univers des abeilles et aborder des sujets comme la biodiversité, la pollinisation ou encore les pesticides. Les adultes pourront également voir le nouveau rucher dès la réouverture de la structure*.

* Fermée au public pour cause de crise sanitaire.

Que peut-on donner au triporteur ?

Fruits / produits secs (gaufres, gâteaux emballés)
À termes, les produits laitiers pourront également y trouver leur place.

**Vous êtes commerçants en magasin ou sur le marché Saint-Flaive ?
Vous souhaitez redistribuer vos invendus pour la bonne cause ?**

Faites-vous connaître en envoyant un mail à developpementdurable@ville-ermont.fr

➤ Service municipal gratuit à vocation sociale + d'infos sur www.ermont.fr

Places en crèche : de nouveaux critères d'attribution



240 places en crèches municipales (accueil collectif et individuel*)

490 familles en liste d'attente

430 autres places disponibles sur les autres modes d'accueil

Capacité totale d'accueil sur Ermont = 670 places (dès 10 semaines jusqu'à l'entrée en maternelle)**



La Ville recrute des assistantes maternelles titulaires d'un agrément délivré par le Conseil départemental du Val d'Oise www.ermont.fr

Service municipal, le RAM...

- **Accompagne** les parents et futurs parents dans leurs démarches de recherche d'accueil pour leurs enfants auprès d'assistantes maternelles ou en garde à domicile

- **Intervient dans la professionnalisation** des assistantes maternelles

➤ Rens. : 01 30 72 37 97



Lors du Conseil municipal du 12 mars, la municipalité a adopté la mise en place d'un nouveau dispositif pour l'attribution des places en crèche : **une grille de critères pondérés, allouant des points en fonction des situations professionnelles et familiales.** Chaque critère rapporte un nombre de points. Le total calculé donnant un ordre de traitement.

« Ce dispositif permettra de faciliter le travail de la commission d'attribution mais aussi de favoriser la transparence dans l'attribution des places en crèche, une forte demande des familles », explique Angélique Mézière, adjointe au Maire déléguée à l'Action sociale.

La liste d'attente sera établie par ordre décroissant selon la place à attribuer : par catégorie d'âge (bébé, moyens, grands) et par établissement. L'ancienneté de la demande n'entrera en ligne de compte que pour départager des dossiers comptabilisant un même nombre de points.

➤ **Modes d'accueil, règlement et pièces à fournir pour l'inscription sur www.ermont.fr**

* Accueil au domicile d'assistantes maternelles recrutées par la commune et agréées par le Conseil départemental du Val d'Oise (service de PMI).

** Jusqu'à 6 ans sous certaines conditions (enfants non scolarisés en situation de handicap ou atteints de maladie chronique).

GRILLE D'ÉVALUATION



CRITÈRES	POINTS ALLOUÉS
Vit à Ermont	50
Enfant en situation de handicap	10
Orientation par un service partenaire	5
Famille monoparentale en activité	20
Famille monoparentale en recherche d'activité et/ou en formation	5
Couple d'actifs	15
Couple dont 1 seul est en activité	5
Couple, tous deux en recherche d'activité et/ou en formation	5
Nombre d'enfants (1 point par enfant / 4 maximum)	4
Fratrie en crèche	1
Demande 4 ou 5 jours	15

! La situation socio-professionnelle des familles sera vérifiée **chaque année**. Celles qui seraient en recherche d'emploi ou de formation au moment de l'attribution, devront justifier par courrier ou mail, **tous les trimestres** de l'effectivité de leurs recherches.

➤ **Le non-respect des mises à jour pourra entraîner une radiation des effectifs.**

DEMANDE DE PLACE EN CRÈCHE : LES ÉTAPES

✓ Dossier d'inscription

J'inscris mon enfant sur liste d'attente en crèche collective et/ou crèche familiale auprès du service Petite enfance (30 rue Maurice-Berteaux).

■ **Sur RENDEZ-VOUS** au 01 34 44 12 30 - groupe-creches@ville-ermont.fr

■ Dès le 4^E MOIS DE GROSSESSE

➤ Je me renseigne sur tous les autres modes d'accueil auprès du RAM (assistantes maternelles du particulier employeur, micro-crèches privées, crèches inter-entreprises, garde à domicile...)

✓ Commission d'attribution

4 commissions par an pour évaluer les demandes et attribuer les places en crèche (mars, juin, septembre et décembre).

Présidées par M. le Maire, l'adjointe au Maire chargée de l'Action sociale et la Directrice du Pôle Solidarité.

J'HABITE ERMONT ET J'ATTENDS UN ENFANT OU MON ENFANT EST DÉJÀ NÉ

✓ Proposition / refus

■ Je reçois une proposition de place en crèche et confirme son acceptation (dans le délai imparti). Un contrat d'accueil sera signé avec la direction de la structure.

■ Je suis sur liste d'attente. Si une place se libère, je serai contacté (suivant l'ordre du classement de points). Je dois penser à réactualiser chaque année mon dossier. Je choisis, en parallèle, une solution alternative.



DEMANDEZ-NOUS CONSEIL !

Les agents du Pôle Solidarité sont là pour vous aider à déterminer le mode d'accueil qui conviendra le mieux à vos besoins, vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

Logement social : comment ça marche ?

Votre "Ermont Magazine" vous propose ce mois-ci un focus sur les différentes étapes à suivre pour faire une demande de logement social sur la ville et en Île-de-France.

1 DOSSIER (1^{re} demande)



Je constitue et enregistre mon dossier en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr ou, en cas de difficultés, auprès d'un guichet enregistreur (mairie ou bailleurs sociaux).



Justificatifs obligatoires à fournir (scans) :
pièce d'identité + avis d'imposition

! Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

5 ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT



Si mon dossier est retenu en commission d'attribution, le bailleur social me propose un logement.



DÉLAI MOYEN D'ATTENTE :
ENTRE 3 ET 4 ANS (taux "faible" de rotation de logement sur Ermont).

Ce délai peut varier selon le degré d'urgence de la situation, votre composition familiale et vos ressources.

Si l'entreprise pour laquelle vous travaillez emploie + de 10 salariés et qu'elle cotise au 1% patronal, elle peut-être vous fournir un logement. Renseignez-vous auprès de votre employeur avant de remplir votre demande !



2 ENREGISTREMENT



Après vérification des pièces du dossier, **votre demande est validée sous 5 jours**. Je reçois **par mail ou par courrier** mon attestation d'enregistrement comportant mon **numéro unique d'enregistrement** sur le registre national des personnes en attente d'un logement.

Ma demande est alors visible par tous les bailleurs de la région (si votre demande concerne l'Île-de-France).



Nouveau : sur une même demande, je peux saisir jusqu'à 17 communes (de résidence) dans la région !



Je peux consulter, mettre à jour ou prolonger ma demande de logement social directement en ligne, en renseignant mon n° unique d'enregistrement.

Chaque demande est

✓ **VALABLE 1 AN**
✓ **À RENOUELER CHAQUE ANNÉE (SOUS PEINE DE PERDRE VOTRE ANCIENNETÉ !)**

jusqu'à obtention d'un logement social
> Démarche en ligne ou au Service logement de la ville ayant instruit votre dossier.

4 ÉVALUATION

La commission d'attribution de chaque bailleur social, à laquelle participe la Ville, **évalue mon dossier** et le classe en fonction d'un ordre de priorité (**3 candidatures présentées par logement libéré**).



3 INSTRUCTION



Si un logement correspondant à ma demande se libère, **le bailleur social prend contact avec moi** afin de mettre à jour mon dossier (pièces datées de moins de 3 mois) puis le présenter lors d'une commission d'attribution.

Parole à...

Jean-Noël PICHON, conseiller municipal délégué au Logement



"La Ville n'attribue pas de logement social ! Elle accompagne chaque demandeur, via son service logement (agents du Pôle Solidarité) à constituer/enregistrer les dossiers, et répondre à vos questions. **C'est le bailleur qui, in fine, décide de l'octroi ou non du logement** au candidat selon des critères de revenus, d'ancienneté de la demande et de situation."

Quelques chiffres

3 976 logements sociaux à Ermont
(au 01/01/2019)

231 logements attribués sur Ermont (en 2019)

2 342 demandes de logement en attente
(au 31/12/19)

Source : www.demande-logement-social.gouv.fr



CONTACT

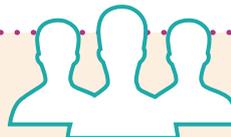
Service logement (Maison des solidarités - 100 rue Louis-Savoie) : accessible aux horaires d'ouverture au public.
Accueil téléphonique : 01 30 72 37 13/38 30 - logement@ville-ermont.fr
Coordonnées des bailleurs sociaux et adresses utiles sur www.ermont.fr

Le Comité des Sages s'installe



Désireuse de renforcer la démocratie locale à Ermont, la municipalité crée le Comité des Sages, une instance consultative* composée de 10 membres, expérimentés et... Ermontois !

LE COMITÉ DES SAGES, C'EST...



... une instance de réflexion et de propositions. Par ses avis, ses études, ses expériences, il éclaire le Conseil municipal sur les différents projets de la commune et apporte une critique constructive.

Comme toute instance consultative, le Comité des Sages n'est pas un organe de décision.

Ses missions sont diverses :

- Donner un avis simple sur des dossiers et projets qui lui sont soumis par son Président, le Maire ;
- Formuler des propositions sur des questions d'intérêt général ;
- Conduire des études sur des sujets relatifs à la vie de la Commune ;
- Être à l'écoute du ressenti et des préoccupations des Ermontois et les faire remonter aux membres du Conseil municipal.



COMMENT ÇA MARCHE ?



Les 9 Sages organisent principalement leur travail en commissions thématiques.

Monsieur le Maire, bien que Président du comité, ne siègera pas en son sein afin d'y laisser une totale impartialité.

Pour enrichir leurs réflexions, les Sages s'entourent ponctuellement d'agents municipaux, mais aussi d'autres partenaires (Communauté d'agglomération, bailleurs sociaux, associations, etc).

Les Sages rencontrent et travaillent régulièrement avec les élus.

Ils réfléchissent sur différents thèmes d'intérêt général, choisis par ses membres ou sur proposition du Maire, comme le PLU (Plan local d'urbanisme) ou le budget de la commune.



DURÉE ET OBLIGATIONS DU MANDAT



Les membres du Comité des Sages sont désignés pour une durée de 2 ans.

Ils s'interdisent toute prise de position qui ne serait pas motivée par l'intérêt général et s'engagent à travailler dans le plus grand respect des libertés fondamentales de pensée et d'opinion. Les Sages sont ainsi soumis au devoir de neutralité, de discrétion institutionnelle et de réserve.

Le rôle de sage n'implique aucun avantage financier, ni aucune rétribution pécuniaire, ni aucun privilège quel qu'il soit.



D'autres instances sont en cours de composition notamment les élus et citoyens référents par quartier et l'organisation de réunions thématiques pour échanger et construire autour de grands projets (dès que la situation sanitaire le permettra).

* Instituée sous le régime des dispositions de l'article L.2143-2 du Code général des collectivités territoriales.

QUI SONT SES MEMBRES ?

Anciens élus, professeurs, sportif de haut niveau, fonctionnaires, commerçants, chercheurs, bénévoles en association, **les Sages** partagent différentes expériences et expertises.

VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

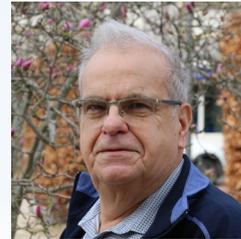
Lionel GEORGIN

Ancien directeur des services généraux de la Lyonnaise des Eaux, ancien Adjoint au Maire (4 mandats : urbanisme), ancien Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise (2 mandats)



Dr Martine PÉGORIER-LELIÈVRE

Ancienne directrice de Recherche à l'INSERM*, ancienne Adjointe au Maire (3 mandats : culture et éducation) et Conseillère communautaire Val Parisis (3 mandats), Vice-présidente de la SMLH**



Jean HERVOT

Ancien responsable d'un bureau d'études dans l'électronique, Président de l'association des familles d'Ermont, membre du Conseil d'administration du CCAS



Patricia MONFORTE

Ancienne professeure d'anglais, conseillère pédagogique puis formatrice à l'IUFM***



10 Ermontois qui
connaissent bien
leur ville et
ses particularités



Dominique DELLANGNOL

Formatrice d'anglais, ancienne Conseillère municipale, assistante d'un syndicat, fondatrice de l'association de soutien "Infos Des Milis"



Pierre LECUT

Libraire depuis 60 ans, ancien Conseiller municipal puis Adjoint au Maire, un des fondateurs de l'association "Ermont Ville d'Europe", Président de l'association humanitaire "Grain de sable"



Dominique NEVEU

Ancienne Cadre de santé, ancienne Conseillère municipale (3 mandats : social et logement), membre du conseil d'administration de Val Parisis Habitat



Brigitte DEYDIER

Fonctionnaire à l'Agence nationale du sport, Championne du monde de Judo puis Vice-présidente de la Fédération Française de Judo, Directrice technique



Emmanuel SERPINET

Adjoint au Contrôleur général économique et financier pour les services territoriaux du Ministère de l'Intérieur, ancien Conseiller municipal délégué à Eaubonne



PRÉSIDENT Xavier HAQUIN

Maire
Conseiller départemental du Val d'Oise
2^e Vice-Président de la Communauté d'agglomération Val Parisis délégué à l'Économie, l'emploi et la formation

RAPPEL

Monsieur le Maire ne siègera pas au Comité des Sages afin d'y laisser une totale impartialité.

**Un conseil aux 9 membres :
"Restez vous-même !"**

* Institut national de la santé et de la recherche médicale
** Société des Membres de la Légion d'honneur
*** Institut universitaire de formation des maîtres

BTP CFA d'Ermont : les apprentis collectent des denrées pour les étudiants

Plusieurs opérations ont été organisées au sein de l'établissement ermontois, en soutien aux jeunes en situation de précarité.

Sur la table, le fruit de leur récolte : des centaines de kilos de pâtes, riz, céréales et conserves... Du 15 au 19 février, les élèves-apprentis du BTP CFA d'Ermont ont organisé avec l'appui de leur direction, une collecte de produits alimentaires et de première nécessité au sein de leur établissement afin de soutenir leurs collègues, étudiants, en situation de précarité. « La crise sanitaire, en supprimant de nombreux jobs étudiants, a accentué les difficultés financières des 18-25 ans. Il nous a semblé utile mais surtout nécessaire de nous mobiliser, à notre échelle, pour les soutenir en cette période difficile », explique Francisco Calvo, enseignant-formateur au CFA à l'initiative de ce projet solidaire.

300 BÉNÉFICIAIRES

Dès l'appel aux dons lancé, le carton de collecte a très vite débordé. Au total, pas



moins de 6 chariots de denrées et d'articles d'hygiène ont ainsi été remplis en à peine une semaine ! Des produits qui ont ensuite été remis à une association locale "La Lumière" (Sannois), qui les a redistribués avec l'aide du professeur et de quelques apprentis, à plus de 300 étudiants du Val d'Oise.

Un bel élan collectif de générosité dont se réjouit Nina Hammami, adjointe à la direction du BTP CFA ; structure qui forme de-

puis 1983, plus de 400 apprentis par an aux métiers du bâtiment, du CAP au BAC professionnel. « L'entraide et la solidarité sont des valeurs profondément ancrées dans l'ADN de notre établissement. L'organisation de cette collecte le prouve une fois de plus ! ».

Depuis mars, de nouvelles opérations ont été organisées avec des récoltes de dons toujours aussi impressionnantes. Bravo à eux !

➤ Blog du BTP CFA : <http://cfaermont.com>

En bref

COLLECTE DE SANG LE 30/04

L'Établissement français du sang organise une collecte de sang sur Ermont, **vendredi 30 avril** (14h30-19h30). En raison de la crise sanitaire, cette collecte a lieu sur rendez-vous uniquement. Pour savoir si vous pouvez donner votre sang, faites le test sur : <https://dondesang.efs.sante.fr> !

➤ Maison des associations (salle n° 1). 2 rue Hoche.



ENQUÊTE PUBLIQUE - MODIFICATION DU PLU

Une enquête publique portant sur la modification du Plan local d'urbanisme (îlot Dautry) aura lieu du **lundi 26 avril au mercredi**

12 mai en mairie. Le dossier et le registre d'enquête seront disponibles à l'accueil de la Maison communale des Solidarités (aux heures d'ouverture du public) et en ligne sur le site de la Ville. Afin de recueillir vos observations, un commissaire-enquêteur tiendra des permanences à la Maison communale des Solidarités les **mercredis 5 mai (14h45-17h45) et 12 mai (9h-12h)**.

➤ Avis d'enquête et modalités de concertation sur www.ermont.fr



NOUVEAU : PERMANENCES D'AVOCAT À LA MAISON COMMUNALE DES SOLIDARITÉS

Vous rencontrez des problèmes de succession, de divorce... ? Besoin de premiers conseils juridiques ? À compter du **mercredi 21 avril**, la Maison communale des Solidarités (100 rue Louis-Savoie) propose des permanences d'avocats, tout public et gratuites. Bénéficiez ainsi d'informations, de conseils et d'un accompagnement personnalisé pour vos démarches juridiques, avec toute la confidentialité que cela requiert.

➤ Tous les 3^e mercredis du mois, de 9h30 à 11h30. Gratuit, sur rendez-vous uniquement au 01 30 72 37 94 / www.ermont.fr



PRÉSENCE DE LA CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE

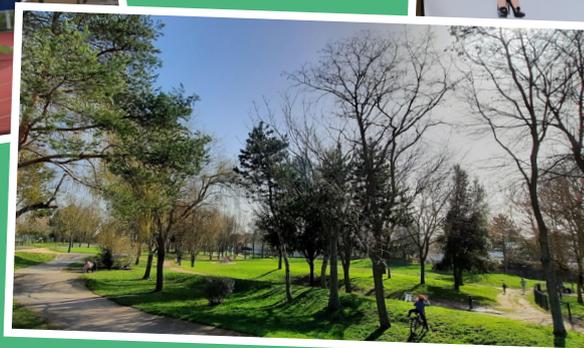
La CRAMIF tient également des permanences à la Maison communale des solidarités.

➤ Tous les lundis après-midi, de 13h30 à 17h45. Gratuit, sur rendez-vous uniquement au 36 46 (service social > appel gratuit, accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h). www.cramif.fr





BUDGET 2021 : PRIORITÉ AUX ERMONTOIS



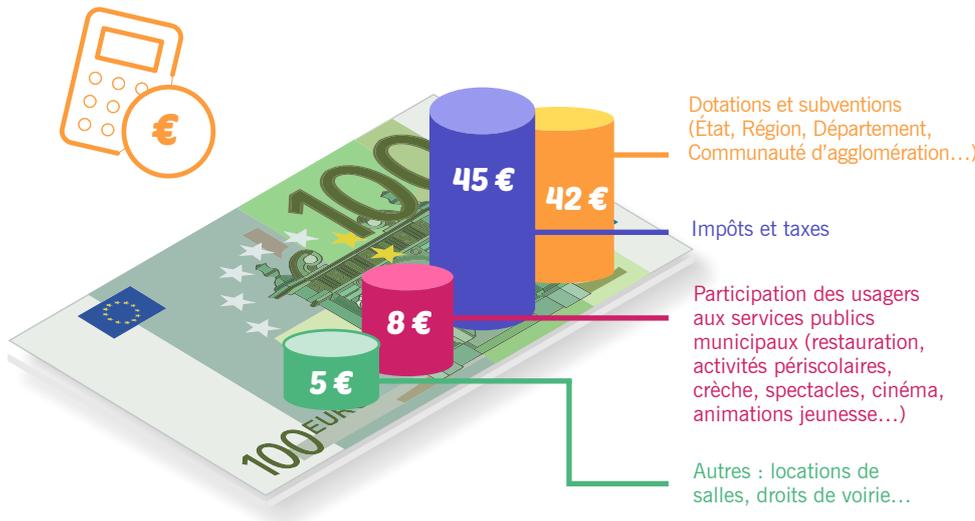
Un budget solide...

D'où vient l'argent ?

(Les recettes de la Ville sur 100 €)

Recettes de fonctionnement

35 836 785 €



LES PRIORITÉS



1^{er} adjoint
Attractivité
du territoire et
Cadre de vie

“Propreté et valorisation de l'espace public, sécurité et prévention de la délinquance.”



2^e adjointe
Solidarités,
Cohésion sociale
et Communication

“La solidarité pour et par les Ermontois.”



3^e adjoint
Éducation et
Apprentissages

“Les tablettes numériques et la sécurisation aux abords des écoles.”



Angélique MÉTIÈRE

“Plus de transparence dans l'attribution des places en crèches.”



4^e adjointe
Action sociale

“Nouveaux moyens numériques pour la collectivité.”

5^e adjoint
Services à la
population et aux
fonctions supports



6^e adjointe
Nouvelles
approches éducatives

“Nouvelles pratiques d'apprentissage au sein du Conservatoire.”



7^e adjoint
Bâtiments
communaux

“Renforcement de l'entretien des établissements scolaires.”



8^e adjointe
Budget

“Optimisation des ressources pour la collectivité.”

...des ambitions pérennes

Où va l'argent ?

(Répartition des dépenses par pôle, en %)

Dépenses de fonctionnement*

33 717 765 €

CADRE DE VIE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

(Aménagement urbain, voirie, entretien du patrimoine, espaces verts, propreté, sécurité, sports, culture/événementiel, marché Saint-Flaive, Ferme pédagogique...)

39,6%

ÉDUCATION ET APPRENTISSAGES

29,4%

(Action éducative, accueils de loisirs, jeunesse, centres socio-culturels, Conservatoire...)

RESSOURCES - SERVICES À LA POPULATION

(État-civil, juridique, informatique, finances, communication...)

19,8%

SOLIDARITÉS

11,2%

(Actions sociales, crèches, logement, seniors, santé, prévention spécialisée...)

Subvention
dont 720 000 €
attribués au CCAS**

*Comprend les charges de personnel municipal, les frais d'activités et d'équipements publics (fluides...).

** Centre Communal d'Action Sociale

Des investissements pour un avenir serein



Pour une ville en sécurité et un cadre de vie agréable, un environnement durable et un ensemble solidaire, quoi de plus important que la **consolidation de nos structures** et un **renouvellement urbain** participant au rayonnement de la Ville.

Budget d'investissement

10 400 000 €

Ouverture de la Maison communale des Solidarités



50 000 €

Les principaux investissements

Études pour la construction d'une cuisine centrale



255 000 €

Rénovation du stade Renoir (terrain de football en synthétique et piste d'athlétisme)



1 960 000 €

Rénovation de la salle de spectacle, de l'espace scénique et du foyer du Théâtre Pierre-Fresnay



730 000 €

Création d'un îlot de fraîcheur sur la plaine de jeux du CSC François-Rude



140 200 €

Création d'un nouveau parc rue du Général de Gaulle



370 000 €

UNE DETTE TRÈS FAIBLE !

0% D'AUGMENTATION D'IMPÔTS (des taux inchangés depuis 2017)



Montant de la dette par habitant :

177 €

Moyenne nationale pour une ville de même strate :

1 019* €

* Source : DGCL année 2019

Comment se concrétise un projet municipal ?

De l'idée à l'inauguration

Avant sa réalisation, tout projet municipal passe par une multitude d'étapes.

Son planning dépend bien évidemment de la nature du projet : sa concrétisation peut aller de 6 mois à 4 ans (voire plus).

EXEMPLE DE LA CUISINE CENTRALE

2020 Délais prévisionnels

IDÉE

La cuisine centrale en liaison chaude pour les repas servis aux écoliers d'Ermont et aux seniors est un des projets phares de la Municipalité. Celle-ci a été pensée et définie bien en amont de sa formalisation.

Objectifs : favoriser les circuits courts, respecter la saisonnalité des produits dans les menus, viser le zéro gaspillage...

2021

FORMALISATION

Avant la réalisation du projet, il est important de "formaliser" les objectifs, définir les outils de pilotage et choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre (composée notamment d'un architecte et d'un cuisiniste), qui réalisera l'ensemble du projet.

Juillet 2021 > concours avec jury

2022

RÉALISATION

De mars à juin 2022, le choix des sociétés pour les travaux aura lieu à travers le lancement de plusieurs marchés publics. Parallèlement, un groupe d'élus travaillera sur le fonctionnement et la logistique de la structure.

Juillet 2022 > lancement des travaux

2023

ÉVALUATION

Les travaux continuent en traversant plusieurs phases de validation. L'occasion d'améliorer, d'ajuster, de corriger pour mieux atteindre l'objectif fixé dès le départ.

2024

MISE EN ŒUVRE

1^{er} trimestre 2024 > ouverture de la cuisine centrale

À noter : chaque étape est soumise à une procédure de validation notamment lors de commissions et du Conseil municipal : forme, coût, planning de réalisation...

Portraits de sportifs de haute voltige !

Sportifs et Ermontois, de naissance ou d'adoption, ils partagent une grande passion pour leur discipline respective. Rencontre avec des compétiteurs, hors du commun.

LE BASKETBALL, UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Fervente supportrice de son père, coach et basketteur, Inès grandit en le regardant jouer. Elle développe rapidement une passion pour le sport et intègre un club de basket dès l'âge de 7 ans.

C'est parti pour un enchaînement de dribble... en s'approchant de la ligne à trois points... Objectif : multiplier les paniers !

Chaque semaine, c'est un entraînement intensif qui attend notre jeune joueuse, élève en dernière année de l'INSEP (Institut National du Sport). Meneuse de jeu, Inès organise et dirige admirablement son équipe sur le terrain.

« *Mon plus grand rêve serait de partir jouer en WNBA (Ligue américaine de basketball féminin professionnel) aux États-Unis !* » Plus rien n'arrête notre Ermontoise à l'ascension fulgurante !

Aujourd'hui, elle cumule plusieurs grands titres de championne du Val d'Oise, d'Île-de-France, de France et même des Jeux Olympiques Jeunes (à Bakou, Azerbaïdjan). La NBA n'a qu'à bien se tenir !

**Inès
Debroise**
17 ans
et une carrière
rebondissante !



**Thibault
Lamy**
La touche
ermontoise !

EN GARDE ! PRÊTS ? ALLEZ !

À 31 ans, Thibault Lamy, podologue de profession, cache bien son jeu et... son épée ! Bas le masque, l'escrimeur a déjà plusieurs participations à des compétitions mondiales à son actif.

Formé depuis ses 5 ans à Saint-Gratien, il se fait très vite remarquer par les sélectionneurs de l'équipe de France et participe, avant son 18^e anniversaire à sa première Coupe du monde. Celui qui lors de sa période junior est entré dans le top 30 mondial, continue de tutoyer l'élite en occupant actuellement la 17^e place du classement national. « *L'épée, c'est ce qui ressemble le plus à un combat réel* », déclare l'athlète qui se maintient en forme depuis l'arrêt des compétitions* tout en redoutant une perte de technique. Malgré l'absence de fer, l'objectif reste le même : participer à la Coupe du monde !

« *Si on perd le plaisir, on perd les performances, l'escrime est avant tout un jeu* », rappelle le champion. C'est clair, avec Thibault Lamy, l'escrime c'est le pied !

* Pour cause de crise sanitaire.

200 VICTOIRES À SEULEMENT 22 ANS

Ses parents la voyaient architecte mais devant la passion dévorante de leur fille pour les poneys, ils ont su lâcher la bride.

C'est ainsi que Coralie Pacaut, née à Ermont en 1999, a intégré à 14 ans l'école des courses hippiques de Gouvieux. « *Je serai jockey ou rien !* », annonce notre compétitrice dans l'âme. Deux ans plus tard, elle obtient sa licence et se spécialise dans le galop. D'abord apprentie à Chantilly, elle passe rapidement professionnelle puis part à Deauville rejoindre l'écurie de Jean-Claude Rouget. Et on peut dire que son entraîneur a su miser sur le bon cheval : notre cavalière caracole depuis en tête des classements et obtient en 2019 la Cravache d'Or avec 71 victoires dont un Quinté. Déterminée, elle sait mettre le pied à l'étrier : entraînement tous les matins et courses l'après-midi. « *C'est beaucoup de travail, peu de repos, mais j'ai la chance de vivre de ma passion* ». Avec plus de 200 victoires à son palmarès à seulement 22 ans, nul doute que notre jeune championne continuera de tenir la corde.

**Coralie
Pacaut**
la course,
son cheval
de bataille !



Le Théâtre Pierre-Fresnay fait peau neuve !

En attendant sa réouverture et une prochaine saison culturelle pleine de surprises, le Théâtre Pierre-Fresnay passe en coulisses pour un changement de décor. Lumière !



Les émotions et le plaisir de voir un spectacle, un film, une conférence, passent également par un meilleur confort et un théâtre adapté à son public. Pour cela, la municipalité lève le rideau sur une série de rénovations en commençant par la salle de spectacle.

Action ! Dès juillet prochain, avec la dépose des fauteuils. Actuellement composée de 415 sièges, l'espace accueillera en septembre 379 nouveaux fauteuils rouges fixes, 9 places pour les personnes à mobilité réduite et 14 sièges amovibles. L'ensemble a été pensé pour une optimisation de l'espace. Et ce n'est

pas tout, le "rafraîchissement" passera également par la pose de moquette, reprise du faux plafond, changement de portes des issues de secours et peinture : de l'accueil à la salle de spectacle, en passant par le foyer. La gestion de ce dernier sera confiée, dès septembre prochain, au Club théâtre du lycée Van-Gogh d'Ermont.

TRAVAUX : ACTE II

Pour que le Théâtre Pierre-Fresnay réponde complètement aux normes actuelles en termes de sécurité et d'accessibilité, quelques efforts sont

encore à fournir. Une rénovation de l'espace scénique est d'ailleurs en cours d'étude tout comme le foyer et la billetterie. La salle Yvonne-Printemps accueillant diverses manifestations tout au long de l'année, devrait également avoir droit à son coup de jeune, en septembre 2022.

Une (re)mise en scène bien ficelée pour un dénouement... spectaculaire !

📍 Théâtre Pierre-Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée
www.ermont.fr/culture

COMMISSION CINÉMA : DE LA BANDE-ANNONCE À LA PROJECTION

Créé en 1976, le Théâtre Pierre-Fresnay également Cinéma, offre à son public éclectisme et curiosité. L'équipement culturel municipal, fermé depuis plusieurs mois pour cause de crise sanitaire, compte rattraper le temps perdu en proposant, dès sa réouverture, **une programmation cinématographique variée, riche et pour tous les âges.**

Chaque mois, une commission, composée d'une dizaine de personnes (équipe du cinéma, autres services municipaux, élus et Ermontois), se réunit afin de choisir les films à projeter le mois suivant. Pas de place au hasard, une analyse des entrées est faite en amont pour se rendre compte des préférences du public. Un élément clé pour la municipalité !

Parole à...

Carole CHESNEAU, conseillère municipale déléguée à la Culture
«La commission cinéma souhaite vous faire participer dans le choix des films, alors, tenez-vous prêts !
Elle reviendra très prochainement vers vous.»



LE CHOIX DES FILMS

Scène 1 : l'équipe du cinéma envoie par mail une pré-sélection aux membres de la commission. Comédie, drame, thriller, films d'animation...

Scène 2 : chaque membre de la commission fait sa sélection dans la pré-sélection.

Scène 3 : ils se réunissent lors de la commission, visionnent les bandes annonces et définissent ensemble la liste finale.

La programmation cinéma est établie, en tenant compte des dates de sortie de film (le cinéma municipal se doit de projeter un film 5 semaines après sa sortie nationale).

À bientôt en salle !



“

**Rire pour se divertir
et continuer à s'évader”**



Karim Ternane, 21 ans, le rire à toutes épreuves !

Actuellement en formation d'artiste-clown contemporain, l'Ermontois initie chaque année des dizaines de lycéens de Van-Gogh à l'art du théâtre et au jeu d'acteur. Coup de projecteur sur un jeune artiste plein de talents.

Fou rire, crise de rire, rire aux larmes... À tous les temps et en toutes circonstances, Karim Ternane a toujours le mot pour "rire" !

Personnalité solaire et attachante bien connue des Ermontois, le jeune homme est un artiste aux milles facettes, à la fois animateur, comédien, danseur, musicien et circassien. Un "performer" qui n'hésite pas une seconde à mettre son talent et son énergie débordante au service des autres pour faire rire et divertir. À l'image du dernier Téléthon à l'occasion duquel l'Ermontois s'est brillamment mis en scène dans un clip vidéo* de qualité pour inviter avec humour les habitants à faire des dons.

DIPLÔME D'ARTISTE-CLOWN

Depuis septembre dernier, Karim a rejoint la prestigieuse école-théâtre Le Samovar (Bagnolet) afin d'élargir sa palette de jeu et obtenir le diplôme professionnel d'"artiste-clown". Mais qui se cache donc réellement derrière ce nez rouge ? Levons ensemble le rideau sur ce personnage haut en couleurs, âgé tout juste de 21 ans.

Originaire du quartier de Cernay, Karim grandit et poursuit toute sa scolarité à Ermont, de l'école Daudet jusqu'au lycée Van-Gogh où il obtient son BAC S.

Élève au club théâtre du lycée Van-Gogh (CTLVG) durant 4 ans, ce passionné de comédie en est devenu l'un des membres de l'équipe de direction. Fondé il y a 44 ans, ce club forme chaque année une cinquantaine de lycéens au jeu d'acteur, avec en fin de saison des représentations données sur la scène du Théâtre Pierre-Fresnay.

Sa vie, Karim la vit toujours à 100 à l'heure, alternant dès qu'il le peut les rôles et les costumes. Lorsqu'il n'est pas à l'école ou devant les lycéens en visio, il joue des spectacles jeune public avec sa troupe de théâtre parisienne "Le fil imaginaire" dans des écoles ou centres de loisirs (en attendant de pouvoir remonter sur scène). Il réalise également, en parallèle, des prestations événementielles d'animation en France et à l'étranger, pour des anniversaires, mariages et soirées privées.

Ce qui le fait rire par-dessous tout ?
« *L'absurde mais aussi l'humour assumé ! Cette crise a renforcé notre besoin d'humour. En ces temps difficiles, il est essentiel de continuer à rire pour s'évader.* »

* Sur la chaîne YouTube de la ville.



Promotion 2020/2021 du club théâtre du lycée Van-Gogh (CTLVG).
« Avec la crise sanitaire, nos répétitions ont été chamboulées. Pour autant, nous continuons de garder le contact avec les lycéens en distanciel pour développer et favoriser l'expression artistique. »

★ APPRENEZ-NOUS À FAIRE LE CLOWN ★

★ **La posture** ★ « Le corps est l'outil du clown, avec lequel il crée son personnage. Le clown sait jouer de son corps et surtout de ses différences. C'est par le langage corporel qu'il emmène le spectateur dans son univers. »



★ **Le rire** ★ « Un élément fondamental : il existe toute une gamme de rire (étouffé, forcé, niais, éclatant...) à exploiter à des degrés divers, selon l'histoire à raconter. »

★ **Le nez** ★ « Rouge, bien sûr ! Et bien fixé sur le nez. Peu d'accessoires supplémentaires, car le nez rouge se suffit bien souvent à lui-même ! »



★ **La tenue** ★ « Pas forcément nécessaire d'enfiler un costume bariolé ou des couleurs chatoyantes. Faire le clown est avant tout une façon d'être, naturelle et sincère. »



★ **Le visage** ★
« C'est le théâtre et la vitrine de toutes les émotions, le lieu d'expression des sensations. »

© Swen



JEUNES TALENTS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Vous êtes Ermontois et vous avez un don artistique ou scénique ? Faites-vous connaître auprès du service Événementiel de la ville afin de participer à de **futures scènes ouvertes** , organisées prochainement sur la commune. Ces représentations permettront à vous tous, talentueux artistes (débutants ou confirmés) de vous exprimer sur scène, en solo ou en groupe, quel que soit votre domaine de prédilection : danse, chant, théâtre, humour, magie, cirque... Une belle occasion de nous faire découvrir l'étendue de votre art. Show devant !

✉ **Contact : evenement@ville-ermont.fr / 01 34 14 44 00.**
Précisez dans votre mail vos coordonnées.

L'envoi d'une vidéo personnelle de son talent sera apprécié.





LE LABO des idées 2021

- 4 thématiques :
- + Territoire Zéro déchets
 - + Mobilité et ville de demain
 - + Solidarité et vivre ensemble
 - + Sport et actions internationales

Avis de recherche !

Envie de prendre part
à un projet social ou
environnemental pour Ermont ?
Rejoignez le labo et
partagez vos idées !

Contactez-nous !

Service Développement durable : 01 30 72 38 52
developpementdurable@ville-ermont.fr

 www.ermont.fr

 @MairieErmont

Infos / numéros utiles

↳ Quand venir en mairie ?

• Mairie principale

100 rue Louis-Savoie
BP 40083 – 95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 38 – Fax 01 34 15 29 92
mairie@ville-ermont.fr
www.ermont.fr

• @MairieErmont

Lundi au mercredi : 8h45-12h / 13h30-17h45
Jeudi : 8h45-12h
Vendredi : 8h45-12h / 13h30-16h45
Samedi : 8h45-12h pour l'État civil uniquement

↳ Services municipaux

- Action Éducative – **01 30 72 38 32**
- Centre socio-culturel des Chênes – **01 34 14 32 65**
- Centre socio-culturel François-Rude – **01 34 44 24 60**
- Communication & Archives – **01 30 72 38 27**
- Conservatoire – **01 34 15 51 14**
- Développement Durable – **01 30 72 38 52**
- État civil / Élections / Cimetière – **01 30 72 38 38**
- Événementiel – **01 30 72 31 76**
- Ferme pédagogique – **01 34 15 21 35**
Horaires d'été : 9h-12h / 14h-18h (lun. > vend.)
- Jeunesse – **01 34 44 10 30**
- Logement – **01 30 72 37 13 / 38 30**
- Maison communale des Solidarités (CCAS, prévention santé...) – **01 30 72 37 94 / 38 50**
- Maison de quartier des Espérances – **01 34 15 75 07**
- Petite Enfance – **01 34 44 12 30**
- Politique de la Ville – **01 30 72 38 20**
- Service Culturel – **01 34 44 03 80**
Billetterie fermée (spectacles annulés/reportés)
- Services Techniques municipaux – **01 30 72 31 90**
- Sports – **01 34 44 10 30**
- Urbanisme – **01 30 72 38 63**
- Vie de Quartier – **01 30 72 38 68**

↳ Établissements publics intercommunaux

- **Médiathèque André-Malraux – 01 34 44 19 99**
9 rue de la République.
Horaires : mardi 14h-18h ; mercredi 10h-18h30 ; jeudi 14h-18h30 ; vendredi 15h-18h ;
<https://mediatheques.valparisis.fr>
Horaires modifiés / animations annulées.
- **Bibliothèque annexe André-Malraux – 01 30 72 30 10** - 9 bis, allée Jean-de-Florette
Horaires : mercredi et samedi 10h-13h et 14h-18h ; vendredi 10h-12h.
- **Espace emploi d'Ermont – 01 34 44 82 60**
6 rue de l'Arrivée (gare d'Ermont-Eaubonne)
emploi.ermont@valparisis.fr
- **Communauté d'agglomération Val Paris – 01 30 26 39 41**

↳ Autres lieux communaux

- **Marché Saint-Flaive (rue Saint-Flaive Prolongée)**
Mercredi et samedi : 7h30-13h30
- **Bureau de poste Saint-Flaive**
Fermeture pour travaux jusqu'au 20/04 (voir page 5)
- **Ancien cimetière (route de Saint-Leu) et Nouveau cimetière (rue du Syndicat).** Horaires d'été : 8h-18h
- **Épicerie sociale**
33 rue du Stand – **01 34 13 32 82**
epicerie-sociale@orange.fr



“Allô Monsieur le Maire”

Tous les 2^e mardi du mois, Monsieur le Maire tient des permanences téléphoniques afin d'échanger avec les Ermontois, dans une démarche de proximité et de dialogue.

Pour le contacter : composez le 01 30 72 37 10 (de 18h à 19h uniquement).

↳ Appel gratuit / Prochaine date : mardi 13 avril

↳ Forces de l'ordre

- **Hôtel de Police**
201 rue Jean-Richepin – **01 30 72 66 66**
Dépôt de plainte 24 h/24.
- **Police municipale d'Ermont**
1 rue Saint-Flaive prolongée – **01 30 72 94 60*** / **06 19 40 52 37**
Lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h (17h le vendredi)
**Renvoi automatique des appels après 18h vers le poste de police municipale mutualisée.*

↳ Collecte des objets encombrants

Pour l'habitat collectif et les pavillons : **mercredi 14 avril** > le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille avant 19h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus. Plan et calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur www.ermont.fr

↳ Syndicat Émeraude - Eco-site (déchetterie)

12 rue Marcel-Dassault – Parc d'activités des Colones - 95130 Le Plessis-Bouchard
01 34 11 92 92
Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre : 10h-19h (du lundi au dimanche)
contact@syndicat-emmaude.com
www.syndicat-emmaude.fr

LES PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS DE VOS ÉLUS (SAMEDI 10H-12H) SONT SUSPENDUES EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRES.

PAYEZ VOS FACTURES DIRECTEMENT CHEZ VOTRE BURALISTE !

La Direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec les buralistes afin de proposer une offre de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

À Ermont, deux buralistes ont été agréés par l'État (logo "Paiement de proximité" à l'entrée) :

Le Royal (19 place de la Grande Tour) et **Saint-Flaive** (14 rue de l'Église).

Paiement possible en espèces jusqu'à 300 euros ou par carte bancaire.

↳ + d'infos auprès de votre centre des Finances publiques ou sur impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite



État civil

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

NAISSANCES*

I DÉCEMBRE 2020

- 01 : Agathe VANNIER
LUANGPRASEUTH
03 : Ashley NGONDOUN ESSOMBA
HUBERT

I JANVIER 2021

- 16 : Angelo SHUNDER
29 : Adnana MUCENICU
30 : Anelya HOCINI

I FÉVRIER 2021

- 01 : Naëlle HAMOUM
09 : Robin DEGOUT
11 : Adana MASSAMBA MPOVA
13 : Gabriel FORSAIN
15 : Lucas BONNET
16 : Tesnim SABRY
18 : Zoé OUATTARA

- 24 : Ilyas CHIKHI
24 : Imran NHARI
25 : Andy POUILLAIN
28 : Ines GODICHEAU

I MARS 2021

- 02 : Esther HOIMIAN
04 : Camille PIRES
04 : Manel TRAD
05 : Shérazade BOUSSAÏD
10 : Arya COPIN

MARIAGES

I MARS 2021

- 06 : Smaïl ANNOUR
et Chahineze MEDJAHED
20 : Arnauld BOLUBASZ
et Lili PAN
20 : Carlos SANTOS REDONDO
et Evelyn AVALOS MONGE

- 27 : Mokrane BOUDA
et Farida CHAOUICHE

DÉCÈS

I NOVEMBRE 2020

- 01 : Fernand LIGNON (85 ans)
21 : Christian TERRIER (84 ans)

I DÉCEMBRE 2020

- 10 : Jacques DABON (78 ans)
12 : Théophile BLOUIN (86 ans)
29 : Claude DUBET (90 ans)
31 : Claudie COLLIN (85 ans)

I JANVIER 2021

- 06 : Lionel DUBOIS (89 ans)
07 : Germaine CLAIR (93 ans)
19 : Jean BAILLIEZ (101 ans)
19 : Bernard GALISSON (87 ans)

- 20 : Michel VAUCLIN (90 ans)
21 : Claude VINCIGUERRA (91 ans)
22 : Luc PLÉNARD (66 ans)
23 : Simone MAILLARD (92 ans)
27 : René FICHTEN (95 ans)

I FÉVRIER 2021

- 02 : Salih MUSTAFA (66 ans)
12 : Ginette MALBEC (94 ans)
21 : Huguette GACHES épouse
DELMAS (85 ans)

I MARS 2021

- 06 : Nadiège VANDERMEERSCH (90 ans)

* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

LISTE "ENSEMBLE, RENFORÇONS NOS LIENS"

Le travail c'est la santé...

Nous, élus de la majorité avons pris cette citation au mot et voilà 10 mois que nous ne chômons point. De nombreuses promesses de campagne sont déjà lancées.

... et la santé c'est du travail.

Monsieur le Maire attache une attention particulière à la santé de ses administrés et dès qu'il a fallu doter Ermont d'un centre de dépistage COVID-19 puis d'un centre de vaccination, la mairie a répondu présente.

Dès le mois de juin, en partenariat avec le laboratoire BIOGROUPE de la clinique Claude Bernard, un des 1^{ers} centres de dépistage de notre bassin de vie, voit le jour au stade Raoul Dautry, avec, au 21 mars 68027 tests effectués dont 11 553 pratiqués sur la population ermontoise.

Puis, dès l'accord de l'Agence Régionale de Santé, le centre de vaccination a été mis en place en un temps record de 10 jours. Mettre en place un centre de vaccination demande beaucoup de travail et engage des coûts. Il a fallu imaginer :

- Le lieu - assez grand pour recevoir un nombreux public en même temps tout en respectant les gestes barrières ;
- La logistique - la récupération, la gestion et la conservation des doses ;
- Les moyens humains - médecins, infirmiers, administratifs et sécurité.

Pour répondre aux besoins de nos administrés, les élus de la majorité n'ont pas hésité à prendre les rênes du centre de vaccination sur plusieurs week-ends.

La crise sanitaire que nous traversons n'a pas fait disparaître les autres pathologies et pour lutter contre celles-ci un grand travail sur la prévention et le dépistage est lancé ainsi qu'une réflexion sur la création d'un réseau entre médecins de différentes spécialités. Pour aller encore plus loin, la ville se prépare à collaborer avec l'hôpital Simone-Veil pour ce que l'on appelle "l'hôpital hors des murs". Cela permettra par exemple, le suivi des dossiers médicaux des patients hospitalisés par leur médecin traitant ou encore, la prise en charge de jeunes en difficultés et leurs familles par des pédopsychiatres.

Toutes nos actions sont issues d'un travail et d'une réflexion, une réflexion plus responsable que celle d'une opposition systématiquement dans la polémique qui transmet en permanence des informations déformées ou pire fausses.

Le groupe de la majorité municipale

LISTE "ERMONT CITOYENS, LA GAUCHE RASSEMBLÉE"

Ça aussi, c'est fait !

C'est en mars que la majorité de droite menée par le maire d'Ermont dit que le printemps chante. Quant à nous, la minorité élue au conseil municipal, nous voyons surtout que notre bon maire avait déjà pris rendez-vous pour le 1^{er} avril.

Passons sur l'énumération des promesses tenues, certaines d'ailleurs validées par nous-mêmes et la plupart n'ayant pu encore être évaluée par les habitants de la commune. Bizarre de considérer que l'ouverture des centres de tests PCR et de vaccination puisse entrer dans la catégorie des promesses tenues. Mais bon, nous ne mégoterons pas pour approuver de tout cœur cette décision de bon sens. Difficile aussi de prétendre que l'adhésion à la police municipale mutualisée était une promesse électorale ; rien ne le confirme !

Et puisque, dans l'éditorial d'Ermont Magazine de mars 2021, notre maire a voulu présenter un micro-bilan de ses promesses estimées comme tenues, nous nous permettons d'ajouter les quelques omissions faites par lui.

- La diminution de la représentation des élus minoritaires dans les commissions municipales : c'est fait !
- La traditionnelle présence de citoyens appelés à donner leur avis dans les mêmes commissions municipales remise complètement en cause : c'est fait !
- Les nominations partisans de citoyens au "comité des sages" et à certaines commissions : c'est fait !
- Le règlement intérieur du conseil municipal comportant des dispositions litigieuses et adopté dans la précipitation contre notre volonté : c'est fait !
- Le refus de répondre à nos questions orales et de présenter au vote du conseil municipal les vœux que nous proposons : c'est fait !
- Le refus de transparence au sujet des indemnités de fonction des conseillers municipaux pourtant légales : c'est fait !
- Les fermetures de la Mission Locale et du Centre d'Information et d'Orientation et son remplacement par un simple Point Information Jeunesse jugé peu efficace : c'est fait !
- La suppression des locaux du Secours catholique : c'est fait !
- La disparition totale des Conseils de quartier remplacés par... rien : c'est fait !
- Le silence assourdissant du maire au sujet de l'implantation anarchique d'antennes de type 5G et autres, malgré nos demandes : c'est fait !

Alors pourquoi tant de cachoteries, pourquoi cet ostracisme délibéré ?

Carole CAUZARD - Karine LACOUTURE
- Jean-François HEUSSER

LISTE "ERMONT RENOUVEAU"

Maison communale des solidarités : une idée pour la compléter !

Le dimanche 14 février dernier, était inaugurée en grande pompe et malgré les diverses restrictions sanitaires, la Maison Communale des Solidarités installée dans le bâtiment B de la mairie, structure largement présentée dans le magazine municipal de février.

Une fois n'est pas coutume, nous ne pouvons que féliciter le Maire, les élus impliqués et les personnels communaux qui ont porté ce beau projet dont notre ville se dote aujourd'hui. De nombreux services sont apportés par cette structure et seront d'une aide précieuse pour les usagers. Malgré tout, la solidarité ne peut se limiter à un dispositif ou à ce type d'établissement.

Dans ce contexte de pandémie pesant très lourdement sur le budget de la nation et particulièrement sur celui de la sécurité sociale, il est fort probable que, la pandémie contrôlée, des efforts soient exigés des citoyens. Les remboursements de certaines dépenses de santé seront sûrement soumis à des limitations qui accentueront les inégalités actuelles d'accès aux soins. Nous connaissons certainement des Ermontois devant renoncer à certaines prestations médicales faute de complémentaire santé à moins d'y sacrifier une part importante de leurs revenus pour y souscrire. Cela est surtout vrai pour nos aînés devant recourir à d'onéreux contrats auprès de mutuelles ou d'assureurs aux prestations minimalistes. Demain, qu'en sera-t-il pour ces derniers ? Nous, actifs, nous bénéficions de contrats obligatoires financés en partie par nos employeurs, mais une fois à la retraite ou exclus de ces dispositifs, nous serons seuls.

Au quotidien, les services du CCAS apportent une aide matérielle aux plus démunis et l'épicerie sociale en est un exemple. La municipalité, pour renforcer l'image de ville solidaire qu'elle revendique, pourrait compléter son offre avec une mutuelle communale, dispositif facultatif permettant aux habitants les plus modestes, de souscrire à des complémentaires de santé avec des cotisations et des garanties mieux négociées. Déjà plusieurs communes l'ont adopté et seule la volonté politique est nécessaire.

Notre groupe est à la disposition de la municipalité pour y travailler et ainsi apporter aux nombreux Ermontois une solution dans leur accès aux soins.

<https://www.ermontrenouveau.fr/>

Didier JOBERT - Valérie BARIL

LIVRAISON À DOMICILE

NOUVEAU TOKYO SAKURA

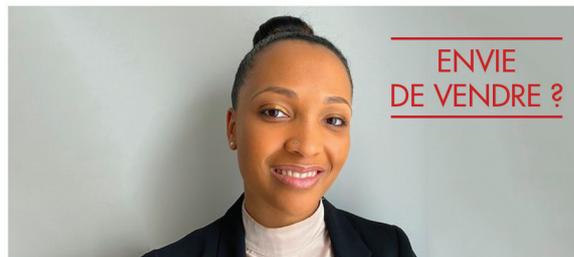
**Premier restaurant japonais
du Val d'Oise de type comptoir tournant**



Tél : 01 34 13 81 41
www.nvtokyosakura.com
92 rue du général Leclerc
95130 Franconville la garenne
Ouvert 7j/7 - 12h-14h30 et 18h30-22h30

megAgence®

consultants immobiliers



ENVIE
DE VENDRE ?

JE RECHERCHE UN BIEN COMME LE VÔTRE !

Confiez-moi la vente de votre bien et bénéficiez de l'accompagnement d'un professionnel de l'immobilier, spécialiste de votre secteur.

Vous connaissez quelqu'un qui souhaite vendre un bien ?
Mettez-nous en relation et soyez rémunéré lors de la vente.

Contactez votre consultant immobilier megAgence :

Diane ROSALIE

Consultant Indépendant en Immobilier

06 50 12 15 25

diane.rosalie@megagence.com

RSAC N°880 466 628 00018 - Pontoise

ma préférence, c'est megAgence !

E

C

R

Bâtiment

Entreprise Générales de bâtiment

06 27 41 61 19

ecr.batiment95@gmail.com

Fabrice Gomes

PRÉSENT DANS LE VAL D'OISE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

**Entreprise Générale de Bâtiment
de Père en Fils**

Particuliers et industriels

Construction
et rénovation

Couverture

Assainissement

Peinture
et ravalement

**DEVIS
GRATUIT**

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS SÉCURISÉE ET CONVIVIALE AU CENTRE DE SANNOIS !

T1 au T3 meublés,
Salon-Club avec jardin,
15 rue du Lieutenant Keiser

**Locations
courts ou longs séjours**
05 62 47 86 10
senioriales.com



SENIORIALES
patrimoine & services

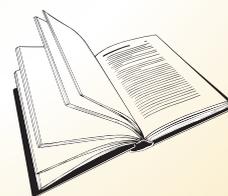
Rendez-vous sur la chaîne YouTube de la ville pour...



LES MINUTES CULTURELLES

ARTISTIQUES

SPORTIVES



des vidéos ludiques et divertissantes